



VOUS N'ETES PAS SEULS !

Par le biais d'une déclaration, l'UNSA Clemessy, la CGT, la FO et la CFE CGC ont interpellé la direction lors du Comité Central d'Entreprise le 17 février 2016.

L'intersyndicale a déploré le climat délétère que subissent les salariés de Clemessy Rouen.

Accompagnée du secrétaire du CCE, du secrétaire du Comité de Groupe et de la section syndicale UNSA de Rouen, cette même intersyndicale a décidé de rencontrer le directeur de l'agence.

A Bihorel, le malaise est palpable. Un camp est muet : celui de la direction. Et l'autre raconte des inepties : celui du syndicat majoritaire. Entre les deux, une section syndicale UNSA qui s'essouffle à essayer de se faire entendre dans ce chaos et des salariés qui ne savent plus à quel saint se vouer !

Sur la désinformation et ses conséquences :

La « Proxi » de Rouen manque cruellement de charge. Il a été décidé de mettre en place de l'activité partielle. Or, le Nucléaire a besoin de main d'œuvre pour le projet DUS. Les deux entités ont convenu d'un prêt de personnel. Et le 17 février, lors du CCE, le PDG annonce qu'il n'y aura pas d'activité partielle à Rouen et que les salariés en sous-charge seront formés afin de pouvoir aller travailler par la suite sur le projet DUS.

C'est par un tract que l'information arrive auprès des salariés de Rouen. Malheureusement, les annonces verbales sont, elles aussi, inexactes : on parle d'indemnités de déplacement bradées et de mutations alors qu'il s'agit de prêts de personnel.

Et ce qui devait être une solution transitoire à la sous-charge est rejeté par certains salariés.

Plus grave encore, la direction de l'agence ne dément pas, laisse les rumeurs courir et le champ libre à toutes spéculations !



Consciente des dégâts engendrés par son inertie, la direction s'est engagée à plus et mieux communiquer.

Sur le mal-être et ses conséquences :

Un rapport d'Alsace Service de décembre 2011 et intitulé « pré-diagnostic visant l'analyse du climat social dans l'agence de Clemessy Bihorel » faisait état des points suivants :

- les relations entre les collaborateurs et les représentants du personnel apparaissent comme une source possible de stress, de tensions ou de difficultés au travail,
- les clivages relationnels, les désaccords, les prises de partie peuvent favoriser une dégradation de l'ambiance générale,
- les freins rencontrés par les collaborateurs dotés d'une autorité hiérarchique ou ayant à s'appuyer sur une équipe : les représentants du personnel sont décrits comme pouvant s'immiscer dans les prises de décisions d'une façon régulière, voire quotidienne et vécue comme illégitime.

Rien n'a vraiment changé depuis. Certains salariés continuent à subir des pressions, d'autres ne sont plus salués sur ordre de...

Nous avons rappelé à la direction son obligation de protection envers les salariés et ce quelle que soit l'origine du mal-être. Là aussi, la direction semble avoir pris conscience de l'ampleur des dommages et s'engage à y remédier.

La délégation UNSA a aussi rencontré la direction départementale du travail pour évoquer avec elle les faits en sa possession. Nous souhaitons connaître aussi tous les moyens possibles pour faire évoluer favorablement la situation de l'agence.

Plusieurs possibilités ont émergé. Ces possibilités seront mises en œuvre dans les plus brefs délais.

Nous souhaitons que les salariés de cette agence soient convaincus d'une chose : il est hors de question de les laisser tomber !

Nous ferons tout pour les sortir de ce marasme et pour qu'ils retrouvent un climat de travail serein et apaisé.

L'intersyndicale UNSA CLEMESSY, FO, CGT & CFE CGC

14/3/2016